Extrait N° 19 / du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 29 SEPTEMBRE 2006

L'an deux mil six, le vingt neuf septembre, à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le 21 septembre 2006 et que le nombre des membres en exercice étant de 29, le nombre des membres présents est de 17.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - M. LESQUELIN Jean Hugues - Mme BAILLIF Line Rose - M. DENNEMONT Jean Daniel – M. ESCHYLE Gilles - M. BENARD Alex – Mme ZETTOR Jacqueline – Mme MARA Simone – M. AARON Jean Marc – Mme MARCHAND Gladys - M. TOUPIN Jean René – Mme LAMOLY Viviane - Melle ROMAINSTAL Géraldine – Mme CADAS Isabelle – M. FRINGUE Mickaël - M RIVIERE Raphaël

Absents : M ABELARD Georges - M. HOARAU Alex – Mme GRONDIN Céline – M. RIVIERE Lucien – Mme CADERBY Armande – M. FERRERE Eric **(arrivé à 18 H 20)*** – Mme GATELLE Marie Benoîte – M. DENNEMONT Nicolas.

Procuration : Mme SERMANDE Philomène a donné mandat à M. MONDON René - M. GRONDIN Jules a donné mandat à Mme BAILLIF Line - Mme MEZINO Sylvaine a donné mandat à M DENNEMONT Michel - Mme CADAS Virginie a donné mandat à M FRINGUE Michaël

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de Mme CADAS Isabelle comme secrétaire de séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, Mme CADAS est désignée pour en assurer les fonctions.

- **M. FERRERE Eric est arrivé lors de la discussion de la cinquième affaire**

& &
&

AFFAIRE N° 19 / Information du conseil municipal dans le cadre de sa délégation de pouvoirs au Maire

Le Maire informe le conseil des décisions qu'il a prises dans le cadre de ses pouvoirs délégués.

…/…

MAIRIE DE AVIRONS

Marchés publics :

• E.R. 2006
Entreprise retenue : CENERGI
Montant : 237 376.44 € TTC
Délais : 3 mois ½

• Mise en révision du PLU
Bureau d'études retenu : CODRA
Montant : 86 268.35 € TTC
Délais : 16 mois

Droit de préemption : Le Maire n'a pas jugé utile d'exercer le droit de préemption de la Commune sur les intentions de vente désignées ci-après :

Réf. Cadast.	Surface	P.O.S.	Situation	Propriétaire
AD 3	609 m²	UC	R. des Merles	FERRERE René
AS 982	1740 appt.	UC	Ch. des Ananas	Rés. des Ananas
AM 871	522 m²	1 NAUc	Chemin IXORA	DEBOISVILLIERS J. Louis
AM 250	530 m²	ZCa	Chemin Merlo	CADET Jean Claude
AI 807	1043 m²	2 NAU	Chemin Boyer	VATEL M. Thérèse
AP 1046-814	589-360 m²	2 NAU	Ch. Bellevue	DUMONT Daniel
AS 650	953 m²	UA	Av. G. de Gaulle	LAXENAIRE Gérard
AS 710	2204 m²	UC	Imp. Vol. Rivière	LAXENAIRE Gérard
AM 1387	611 m²	UD/Nde Bc/PPRI	Le Ruisseau	RD INVEST
AO 776	816 m²	UC	Ch. Dozenval	MUSSARD Exupère Marius

MAIRIE DES AVIRONS

Et les membres ont signé

Pour expédition conforme,